

**Personnes à prévenir en cas d'urgence :**

NOM et Prénom : .....

Tél fixe : ..... Portable : ..... Tél pro : .....

NOM et Prénom : .....

Tél fixe : ..... Portable : ..... Tél pro : .....

**Documents obligatoires pour la 1ère inscription ALSH :**

- Fiche de 1ère inscription ou d'actualisation\***
- Fiche sanitaire de Liaison\***
- Copie de l'attestation vitale
- Copie du carnet de vaccination
- Un certificat médical (en cas d'allergie)
- En cas de séparation ou de divorce, joindre la copie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale
- Bon CAF** (justificatif à fournir)\*
- Attestation de Quotient Familial délivrée par la CAF (disponible sur internet) ou fiche d'imposition 2021 du foyer

*\* Les documents en gras sont indispensables le jour de l'inscription*

Je soussigné(e) .....  
responsable de l'exercice de l'autorité parentale, déclare avoir pris connaissance des conditions et obligations à remplir pour que mon enfant bénéficie de l'ALSH et/ou d'un mini-séjour et m'engage à les respecter.

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature :

**Inscriptions à partir du 16 mai 2022**

**Pôle Education Sports et Loisirs de Petit-Caux**  
Courriel : educationetloisirs@mairie-petit-caux.fr  
Tél : 02 32 06 35 90

**Communauté de Commune Falaises du Talou**  
Courriel : alsh@falaisesdotalou.fr  
Tél : 02 35 04 85 10



**Dossier 1ère inscription ou  
d'actualisation ALSH été 2022**

**A compléter**

**Mode d'inscription :**  Plateforme d'inscription en ligne  Papier

**Renseignements concernant l'enfant :**

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe :  F  M Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Age : \_\_

Lieu de naissance : ..... Département de naissance : .....

**Responsables légaux de l'exercice de l'autorité parentale :**

**Responsable légal 1 :** ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Tél fixe : ..... Portable : ..... Tél pro : .....

**Mail** (nécessaire pour l'inscription en ligne) : .....

**Responsable légal 2 :** ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Tél fixe : ..... Portable : ..... Tél pro : .....

**Mail** (nécessaire pour l'inscription en ligne) : .....

**Autorisation :**

Je soussigné(e) ..... agissant pour l'ensemble des  
titulaires de l'autorité parentale autorise :

L'enfant à quitter seul le soir le Centre de Loisirs :  Oui  Non

Les personnes suivantes à venir chercher l'enfant (Nom, Prénom et n° de téléphone) :

1- .....

2- .....

3- .....

## Inscription Accueil de Loisirs à partir du 16 mai 2022

### Choix de l'accueil de loisirs

- Envermeu** du 11 juillet au 19 août 2022 : enfants nés à partir de 2019 (déjà scolarisés)
- Petit-Caux-Brunville** du 11 juillet au 26 août 2022 : enfants nés entre 2017 et 2019 (déjà scolarisés)
- Petit-Caux-Derchigny** du 11 juillet au 26 août 2022 : enfants nés entre 2016 et 2011 (non collégiens)
- Génération Collège\* Envermeu** du 11 juillet au 19 août 2022
- Génération Collège\* Petit-Caux** (Saint Martin en Campagne) du 11 juillet au 26 août 2022

\* uniquement pour les jeunes déjà scolarisés au collège ou au lycée

### JUILLET 2022\*

Semaines	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11 au 15/07				FERIE	
18 au 22/07					
25 au 29/07					

### AOÛT 2022\*

Semaines	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
01 au 05/08					
08 au 12/08					
15 au 19/08	FERIE				
22 au 26/08					

\* Cocher les cases concernées. Les enfants ne seront acceptés que les jours où ils sont inscrits.

**Rappel :** Les inscriptions et les annulations sont possibles jusqu'au jeudi avant midi pour la semaine suivante (du lundi au vendredi) par écrit ou en ligne via la plateforme d'inscription.

Merci de prendre note que ce document servira de base à la facturation. Seule une absence justifiée par un certificat médical sera prise en compte.

### Droit à l'image :

Dans le cadre des activités programmées, autorisez-vous, le cas échéant, à diffuser des photos et vidéos de votre enfant par la CCFT ou la Commune de Petit-Caux ?  Oui  Non

- Publication papier     Sites internet     Réseaux sociaux

## Pré-demandes de participation aux Mini-Séjours Poney et Talou Express

Mini-séjours au centre équestre de Guilmécourt	Choix
<b>Du 11 au 15 juillet 2022</b> : 2 jours ALSH + 3 jours / 2 nuits (Pour les enfants nés en <u>2016</u> )	
<b>Du 18 au 22 juillet 2022</b> : 2 jours ALSH + 3 jours / 2 nuits (Pour les enfants nés en <u>2015</u> )	
<b>Du 25 au 29 juillet 2022</b> : 2 jours ALSH + 3 jours / 2 nuits (Pour les enfants nés en <u>2013 et 2014</u> )	

Talou Express au centre équestre de Guilmécourt	Choix
<b>Du 18 au 27 juillet 2022</b> : pour les enfants non collégiens nés en 2011-2012	

### Restauration :

Votre enfant présente-t-il des allergies ou une intolérance alimentaire ?    Oui     Non

Souhaitez-vous pour votre enfant la mise en place d'un repas particulier ?    Oui     Non

Sans Porc                       Végétarien

Autre, Préciser : .....

### Calcul des tarifs :

Nos services ont besoin d'avoir accès à vos ressources pour calculer le tarif à appliquer. Nous avons la possibilité d'utiliser le site « portail partenaire CAF » pour relever votre quotient familial ou vos ressources, via votre numéro d'allocataire

Si oui, merci d'indiquer votre n° allocataire CAF : .....

Dans le cas où vous ne disposeriez pas de n° allocataire, merci de nous faire parvenir votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

### Bus :

Juillet : Votre enfant prend le bus pour une semaine complète :

Oui                       Non

Commune ..... Nom de l'arrêt de bus : .....

Août : Votre enfant prend le bus pour une semaine complète :

Oui                       Non

Commune ..... Nom de l'arrêt de bus : .....